

portant reclassement et nomination de
Monsieur MBIKA Joseph, Professeur Techni-
que Adjoint de Lycée des cadres de la caté-
gorie A, hiérarchie II des services sociaux
(Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/IS/S :

- (/u la constitution du 3 Juillet 1979
(/u la loi n°25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la
constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n°2087/TP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des
fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/195/TP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses
catégories des cadres ;
(/u le décret n°62/197/TP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies
des cadres ;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/198/TP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n°64/165/TP du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres
de l'Enseignement ;
(/u l'arrêté n°64/74/TP BE du 22.2.67 réglementant la prise d'effet du
point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, in-
tégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article
1er § 2 ;
(/u le décret n°67/304/MP DGT du 30.9.67 modifiant le tableau hiérarchi-
que des cadres de l'Enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions des articles 2°, et 21 du décret n°64/165 du 22.5.64 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u l'arrêté n°045/PCT/CC/EP/SCC du 22.11.74 portant applications des sta-
tuts de l'Ecole du Parti Près le Comité Central du Parti Congolais du Travail ;
(/u la note de service n°753-PCT-GG-DTE-EP-ESP- du 10.12.82, portant ad-
mission au Diplôme d'Etudes Supérieures des Sciences Sociales et Politiques
(DESSSP) session du 7 au 26.10.82 ;
(/u la loi n°11/80 du 11.1.80 portant mise en stage
tère du Diplôme option Economie Politique année académique 1979-1980 ;
(/u la décision n°31/PCT-GG-EP-DIE-ESP- du 13 Novembre 1981. Mettant en
stage de (3) ans certains instructeurs à l'Ecole Supérieure du Parti, Près le
Comité Central du Parti Congolais du Travail. (Régularisation) ;
(/u l'arrêté n°62/MPS,DGTEP,DEP du 15.2.82 autorisant certains fonc-
tionnaires des services sociaux (Enseignement) à suivre un stage de formation en
Sciences Sociales à l'Ecole Supérieure du Parti Près le Comité Central du Parti
Congolais du Travail (Régularisation) ;
(/u l'arrêté 6326/MTPS,DGTEP,DEP du 3.7.82 portant reclassement et nomi-
nation de Monsieur MBIKA Joseph, PTA de CET de 3° échelon des cadres de la caté-
gorie B, des services sociaux (Enseignement Technique) ;
(/u la demande de l'intéressé en date du 16.11.1982.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er:- Monsieur MBIKA Joseph, Professeur Technique Adjoint de Lycée Technicien de 1^{er} échelon indice 710 des cadres de la catégorie A hiérarchie II des services sociaux (Enseignement), titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures des Sciences Sociales et Politiques (DESSSP) option Economie Politique (1^{ère} session 1982) délivré par l'Ecole Supérieure du Parti Près le Comité Central du Parti Congolais du Travail, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I, et nommé Professeur de Lycée de 1^{er} échelon, indice 830. Acc.= Réant.

ARTICLE 2:- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 10.7.1982, date effective de reprise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Antoine KIDING-GBA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMPC MATSICOM.-

Brazzaville, le 14 Juillet 1983

- Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Oasétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
DGTPS.DFP.....3
DB.....3
DCF.....3
MEN.....3
DPAA.....3
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1
SGCH/EC.....2.-